

MOT DU PRÉSIDENT

Merci Madame !

« Nous devons parfois composer avec des remarques hautaines, mais à chaque jour, nous trouvons des raisons d'aimer notre métier ». C'est ce que Maryse Lévesque, concierge dans une école, déclarait à Stéphan Bureau de l'émission Médium large cet été à Radio-Canada. Pour elle, même si les mentalités changent, les stéréotypes malheureusement demeurent. Maryse Lévesque n'a jamais douté de la valeur de son métier de préposée à l'entretien ménager. « Mes parents disaient : "Fais ce que tu aimes, pas ce que les autres pensent que tu pourrais faire." J'ai étudié en arpentage mais je suis revenue à l'entretien ménager. J'aime ça. J'aime mon travail. Je vais partir à la retraite l'an prochain et je ne sais pas comment je vais faire. J'ai toujours aimé ça. C'est un choix que j'ai fait. J'ai travaillé au privé et maintenant je travaille dans une commission scolaire, ce qui me permet de constater que le regard des enfants est heureusement très différent de celui des adultes. Mon plus beau cadeau, c'est quand j'entends ces "Merci Madame! Merci Madame!" » Des témoignages comme celui de M^{me} Lévesque, nous du métier, en entendons à tous les jours chez nos employé(e)s et nous pourrions les reproduire à des milliers d'exemplaires. C'est pourquoi l'AESEQ accorde tant d'importance à la valorisation du métier d'entretien ménager et que nous entreprendrons des actions concrètes dans les prochains mois incluant l'instauration d'une journée de remerciement aux employé(e)s d'entretien ménager. Un dossier à suivre.

Jean-Yves Roy

Guide du gestionnaire des dossiers de lésion professionnelle

Centre patronal sur la santé et la sécurité

Le gestionnaire des dossiers de lésion professionnelle doit, dans un premier temps, connaître la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (LATMP). C'est la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) qui voit à l'application de ladite loi.

La LATMP émet également des obligations à l'employeur. Par exemple, l'employeur doit, notamment, avancer les indemnités de remplacement du revenu (IRR) pour les 14^{es} jours, réintégrer l'employé à son emploi lorsque la lésion est consolidée sans séquelles, lui permettre de s'absenter de son travail s'il doit effectuer des traitements, lui verser son salaire net, etc.

La LATMP donne des droits à l'employeur, notamment : assigner temporairement l'employé à des tâches qu'il est en mesure d'exercer, et ce, en attendant la consolidation de sa lésion, contester les aspects administratifs et médicaux de la lésion.

En plus de la connaissance de la loi, le gestionnaire des dossiers doit être au fait de l'état de la jurisprudence des tribunaux (Commission des lésions professionnelles et Tribunal administratif du travail) sur une multitude de questions. Par exemple, en vertu de la LATMP, il doit connaître leur position sur l'admissibilité des réclamations et les partages de coûts. Il doit aussi savoir quelle est la position de la CNESST sur ces mêmes questions.

La gestion et le suivi des réclamations pour lésion professionnelle requièrent de nombreuses habiletés. Le gestionnaire doit recueillir et analyser toute l'information médicale et administrative relative à une réclamation, afin de vérifier l'admissibilité de celle-ci, effectuer rigoureusement le suivi du dossier jusqu'à la réintégration de l'employé, et ce, tout en respectant les conséquences de la lésion, s'il y a lieu.

La gestion des réclamations l'amène également à manipuler des rapports (dont les expertises médicales) et à communiquer avec différents professionnels de la santé et intervenants. Il aura à suivre l'évolution de l'état de santé des employés et à prendre des décisions administratives motivées.

Le gestionnaire des dossiers de réclamation devra également se doter d'un système de suivi des cas de lésion professionnelle. Il améliorera la qualité de la gestion de ces lésions grâce à des vérifications appropriées, tout en exerçant son droit de gérance dans le respect de la loi et en agissant de façon à diminuer l'impact des coûts reliés aux réclamations. Il devra mettre en place des procédures de déclaration des lésions et d'assignation temporaire, décrire les rôles et les responsabilités des intervenants pour l'aider à mener à bien le suivi et le retour au travail de l'employé accidenté. ■



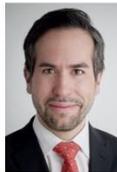


Fasken Martineau et l'AESEQ

Nous faisons bon ménage depuis 40 ans

C'est pourquoi les entrepreneurs en entretien ménager font confiance à Fasken Martineau pour l'ensemble de leurs enjeux juridiques.

Vous avez des questions ? Discutons.



Jean-François Cloutier

Associé
+1 514 397 5201
jcloutier@fasken.com



Karine Fournier

Associée
+1 514 397 5252
kfournier@fasken.com



Paul Côté-Lépine

Avocat
+1 514 397 7428
pcote@fasken.com



Marie-Gabrielle Bélanger

Avocate
+1 514 397 7653
marbelanger@fasken.com

fasken.com

**FASKEN
MARTINEAU**

VANCOUVER CALGARY TORONTO OTTAWA MONTRÉAL QUÉBEC LONDRES JOHANNESBURG

T350

RÉCUREUSE À CONDUCTEUR DEBOUT



NOUVEAU

Ses hauts taux de productivité et sa grande maniabilité font de cette récureuse à conducteur debout le choix idéal pour les grands espaces ou les espaces restreints.



830, rue Saint-Pierre Sud
Joliette (Qc) J6E 8R7
Tél.: (450) 759-7711
SF: 1-800-363-2776
info@sanyinc.com
www.sanyinc.com

CHOISISSEZ LES TECHNOLOGIES TENNANT TELLES QUE LES SYSTÈMES DE REMPLISSAGE AUTOMATIQUE DES BATTERIES EC-H2O NANOCLEAN® ET SMART-FILL™

Membres associés
de L'AESEQ



WOOD WYANT

Filiale du Groupe Sani Marc



La réussite de nos jeunes comme projet de société

Yves-Thomas Dorval, président-directeur général,
Conseil du patronat du Québec



La rentrée scolaire nous rappelle l'importance de l'éducation dans notre société pour faire face aux défis du futur. Est-il nécessaire de rappeler l'importance pour les jeunes que l'école est leur meilleur tremplin pour un avenir prometteur? Les statistiques alarmantes sur le taux de décrochage scolaire sont désolantes à deux niveaux : d'une part, c'est une limitation à l'épanouissement personnel et à l'accès à un niveau de vie enviable pour un individu qui n'obtient pas de diplôme; d'autre part, en cette période de pénurie de main-d'œuvre, ce sont autant de futurs postes qui ne pourront être pourvus faute de personnes qualifiées.

Les récentes statistiques sur l'emploi démontrent que, même en période de bonne performance économique où le taux de chômage pour l'ensemble du Québec est passé sous la barre des 6 % – son plus bas niveau en plus de 40 ans – il demeure de nombreux travailleurs sans emploi. Cependant, les entreprises peinent à trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Malheureusement, le chômage de longue durée – celui lié généralement aux personnes sans diplôme – demeure élevé. Signe que malgré une conjoncture favorable et le vieillissement démographique qui fait baisser la population active et accroît les opportunités d'emploi, il est ardu de trouver un emploi de qualité sans qualification.

Cette rentrée scolaire est la première depuis que le gouvernement du Québec a lancé sa Politique de la réussite éducative. Parmi les objectifs qu'on y trouve, celui de porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme en est un élément fondamental. Le gouvernement s'est donné des objectifs ambitieux, mais extrêmement porteurs d'avenir. Tout au long du cheminement scolaire, il est nécessaire d'élaborer des parcours de formation professionnelle axée sur les priorités de développement du Québec et de raffermir les liens entre les milieux éducatifs et les différents acteurs de la communauté. Le milieu des affaires est prêt à répondre à l'appel et à contribuer au succès académique de nos jeunes. La persévérance et la réussite scolaire doivent être une priorité de tous les instants, pour tous : parents, enseignants, employeurs, étudiants... ■

EN BREF

Formation

Depuis maintenant deux ans, l'industrie de l'entretien relève du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement EnviroCompétences. À ce titre, tous les entrepreneurs peuvent profiter des services offerts par cet organisme, comme, par exemple, les formations en ressources humaines. Voici quelques exemples de cours offerts. « *Déjouez le stress... préservez votre capital humain!* » « *Gestion de la diversité en entreprise : recrutement, embauche, intégration et fidélisation.* » « *Gestion efficace de petits projets.* » « *Techniques pour gérer les situations et clients difficiles.* » « *Enquête et analyse d'accidents* » et « *SIMDUT 2015* ». Pour plus d'information, visitez le www.envirocompetences.org

Assemblée générale d'EnviroCompétences

Le 28 février dernier avait lieu l'assemblée générale du comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement EnviroCompétences. La rencontre s'est tenue au Salon Montréal dans la tour du Stade Olympique. Plusieurs invités se sont adressés à la centaine de participants dont le conférencier d'honneur M. Richard Legendre venu présenter les accomplissements de l'Impact de Montréal sur la ville et ses habitants. L'AESEQ était représentée par Roger Gauthier que le CA a récemment désigné pour le représenter au CA de l'organisme.



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'ENVIRONNEMENT

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : ROBERT BARBEAU | RÉDACTEUR EN CHEF ET COORDINATION : ROGER GAUTHIER |
MISE EN PAGES : RITA ALDER

ENTRETIEN AVEC L'AESEQ EST PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES D'ÉDIFICES QUÉBEC INC.
9000, RUE DE L'INNOVATION, ANJOU (QUÉBEC) H1J 2X9
WWW.AESEQ.ORG | FORTIER.GAUTHIER@SYMPATICO.CA | TÉLÉPHONE : (514) 524-1039 | TÉLÉCOPIEUR : (514) 523-7194